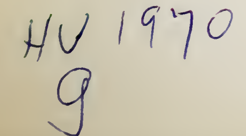
GROUPEMENT DES INTELLECTUELS AVEUGLES

DIXIÈME ANNIVERSAIRE

1950-1960




EX LIBRIS
M.C. MIGEL LIBRARY
AMERICAN PRINTING
HOUSE FOR THE BLIND

GROUPEMENT DES INTELLECTUELS AVEUGLES

DIXIÈME ANNIVERSAIRE
1950-1960

GROUPEMENT DES INTELLECTUELS AVEUGLES

Association reconnue d'utilité publique

7, RUE DUROC — PARIS (VIIe)

PUBLICATION JUBILAIRE

à l'occasion du dixième anniversaire de l'Association, célébré le 9 Décembre 1960 à la Maison des Polytechniciens, sous la présidence de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale



COMITE D'HONNEUR

Léon BINET, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris.

Mgr BLANCHET, Recteur de l'Institut Catholique de Paris.

Louis DE BROGLIE, de *l'Académie française,* Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

Robert BURON, Ministre des Travaux publics et des Transports.

Robert COURRIER, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.

Georges DUHAMEL, de *l'Académie française.*

Frédéric DUPONT, ancien Ministre.

Robert D'HARCOURT, de *l'Académie française.*

Bernard LAFAY, ancien Ministre.

René DE SAINT-QUENTIN, Ambassadeur de France.

Général WEYGAND, de *l'Académie française.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOMMAIRE

Quelques témoignages

par

Yvonne MONGAIN et Bernard MORIN

C'est à un Français, Valentin Haüy, que revient le mérite d'avoir entrepris le premier, quelques années avant la Révolution, l'éducation méthodique des aveugles. Dès cette époque et grâce à ce précurseur, un enseignement approprié put leur être apporté, leur permettant d'accéder à diverses activités professionnelles. L'invention par Louis Braille du système d'écriture en relief qui porte son nom et l'œuvre continue de l'établissement créé par Valentin Haüy, (devenu l'Institution Nationale des Jeunes Aveugles) devaient, plus tard, enrichir et développer cet enseignement.

Ces premières étapes franchies, on pouvait envisager la possibilité pour un aveugle bien doué de poursuivre des études secondaires et supérieures le mettant à même d'exercer une carrière dite « intellectuelle ». Cette possibilité, malgré de grands exemples tel celui d'Augustin Thierry au dix-neuvième siècle, ne fut que lentement et timidement exploitée. C'est seulement dans la première moitié de ce siècle et notamment à la suite des deux guerres que de brillantes individualités, triomphant des obstacles et des préjugés, parvinrent à s'imposer par des œuvres intellectuelles de valeur.

Ces cas sont autant de témoignages. Ils constituent la meilleure et la plus convaincante démonstration de la possibilité de surmonter dans le domaine des œuvres de l'esprit les difficultés et les entraves qu'entraîne la privation de la vue. Ce sont quelques-uns de ces témoignages que nous désirons présenter ici sous forme de courtes biographies de quelques intellectuels aveugles choisis parmi les plus marquants.

Pierre Villey (1879-1933) apporte le premier et le plus important de ces témoignages contemporains.

Né à Caen d'une famille d'universitaires, il perd la vue à trois ans. Il effectue ses études secondaires au Lycée de Caen, à l'Institution des Jeunes Aveugles, puis à Paris au Lycée Buffon. Elève brillant, plusieurs fois lauréat du Concours Général, il passe son baccalauréat. Une réthorique supérieure poursuivie à Louis-le-Grand lui ouvre les portes de l'Ecole Normale Supérieure. Un aveugle rue d'Ulm... cela ne s'était jamais vu et ne devait se reproduire que cinquante ans plus tard. Joseph Bédier, dans l'article de la *Revue des deux Mondes* qu'il consacre à Pierre Villey au lendemain de sa mort, explique l'appréhension des maîtres de l'Ecole devant ce cas particulier et nous conte comment ce brillant écolier révélait rapidement son goût et ses aptitudes pour les recherches d'érudition. Pierre Villey sort de l'Ecole Normale agrégé des lettres. C'était la première fois qu'un aveugle accédait à l'agrégation. Boursier de la Fondation Thiers, il prépare une thèse monumentale sur « l'études des sources et de l'évolution des *Essais*

de Montaigne ». Gustave Lanson a pu écrire de cette thèse, soutenue en 1908, qu'elle renouvelait les méthodes de la critique littéraire. Cette œuvre devenue classique comporte deux volumes, mille pages de savantes discussions sur la chronologie, les sources d'inspiration et les variations de la pensée de Montaigne : travail considérable que la cécité n'empêcha pas d'accomplir bien qu'il appelât la consultation de quelque mille auteurs grecs, latins, italiens et français.

Devenu professeur, puis Doyen de la Faculté des Lettres de Caen, Pierre Villey se fait connaître et s'impose comme le meilleur spécialiste de l'histoire littéraire du seizième siècle français. Grâce à son érudition, à son éloquence, son enseignement oral acquiert rapidement un grand prestige; il a laissé sur ses auditeurs et élèves une profonde empreinte. Il publie de nombreux ouvrages et des éditions critiques de Rabelais, du Bellay, Marot, étudiant leur influence sur le développement de la pensée française et étrangère.

Le souvenir laissé dans l'Université par Pierre Villey est durable et son exemple a porté. S'il fut désormais admis que d'autres aveugles pouvaient y occuper une place, c'est incontestablement parce qu'il en a fourni la preuve et d'emblée brillamment.

Mais Pierre Villey ne se contente pas de servir ainsi les aveugles par l'exemple de sa vie et de son œuvre, il se préoccupe de l'amélioration de leur sort, et toute sa vie il lutte pour l'obtenir par l'action, par la plume et la parole. Il consacre à ces problèmes plusieurs ouvrages qui font une forte impression sur le public cultivé. Devenu secrétaire général de l'Association Valentin Haüy, il y

accomplit au profit des aveugles une œuvre importante, s'intéressant aux techniques d'adaptation, et il contribue à enrichir la bibliothèque Braille de cet établissement.

Appelé à circuler fréquemment entre Caen et Paris pour les besoins de cette charge d'entr'aide, il trouve la mort, en 1933, dans un stupide accident de chemin de fer. Cette mort prématurée d'un grand érudit et d'un homme de cœur privait les intellectuels aveugles de leur meilleur avocat.

Joseph Martinet, docteur ès sciences, lauréat de la Société de Chimie de France, docteur honoris causa de l'Université de Buenos-Ayres, disparaissait voici trois ans à la fin d'une vie qui ne fut pas moins exemplaire que celle de Pierre Villey.

Aveugle dès la petite enfance, Martinet fait ses études à Besançon, à Nancy, puis en Sorbonne où il soutient en 1910 sa thèse de doctorat ès sciences ; il exerce de 1919 à 1922 la direction de l'Ecole de Chimie de Besançon à laquelle il donne une remarquable impulsion. Il est cependant peu après écarté de l'Université et privé de son laboratoire en raison de sa cécité et à la suite de basses intrigues. Malgré cette épreuve, il poursuit son activité scientifique, et confondant bientôt détracteurs et sceptiques, il réalise une œuvre importante Ses travaux sur les colorants, son ouvrage sur les relations entre couleur et constitution chimique, la mise au point par lui de la cellule au sélénium. son Précis de Chimie lui acquièrent une grande

---

(1) *Le Monde des Aveugles* (essai de Psychologie), Flammarion, 1914. Réimp. Librairie José Corti, 1950.

notoriété. Ces résultats et les nouvelles conceptions qu'ils fondent ouvrent de nouvelles perspectives à l'industrie des colorants et des parfums synthétiques. Ces travaux expérimentaux et théoriques ne l'empêchent pas de demeurer un maître écouté pour les étudiants de l'Université auxquels il prodigue sa science et ses conseils. Esprit universel, il s'intéresse à toutes les sciences de la nature et donne à la Société d'Histoire Naturelle du Doubs de nombreuses communications sur les problèmes biologiques les plus variés. Naturaliste sur le terrain, il participe à de nombreuses excursions géologiques, à des expéditions spéléologiques. Sa cécité ne l'arrêtant jamais, il organise et dirige au titre de la Société d'Histoire Naturelle des excursions hebdomadaires ouvertes au public. Et c'est ainsi que durant de nombreuses années on vit Martinet (tel le personnage des Lettres Persanes) « conduisant » un groupe d'amateurs dans tel site géologique ou archéologique et lui servant de « guide » assuré et compétent.

Comme Villey, et notamment à la fin de sa vie, il consacre une grande partie de son temps à la cause des aveugles. Vice-président de la Croisade des Aveugles, membre du conseil d'administration du Groupement des Intellectuels Aveugles de 1954 à 1957, il est un conseiller écouté. Il est en relation privée avec un bon nombre d'universitaires aveugles, et beaucoup d'entre eux lui doivent les encouragements et les conseils indispensables aux moments difficiles de leurs carrières.

Marc Blanchard (1897-1959), disparu aussi récemment, a apporté le témoignage du professeur

aveugle dans l'enseignement secondaire. Il perd la vue dès ses premières années ; après une éducation familiale et notamment l'apprentissage du braille, il est à dix ans admis à l'école communale; cet événement fit en son temps une certaine sensation : il fallut en effet l'intervention de Clemenceau lui-même pour le faire inscrire, personne n'ayant voulu prendre une telle responsabilité à l'échelon subalterne. On juge ici du chemin parcouru depuis cette époque. Il est en effet courant (et reconnu par beaucoup comme souhaitable) que les jeunes aveugles poursuivent une scolarité normale dans les établissements primaires et secondaires. Venu à Paris, Marc Blanchard entre au collège Rollin (lycée Jacques Decour d'aujourd'hui) puis à la Sorbonne où il prépare une licence ès lettres. A 24 ans, et seulement 9 ans après son entrée au lycée, il est reçu 3e au concours d'agrégation de grammaire. Plus tard il devait (1931) soutenir une thèse de doctorat avec une étude sur Balzac. Dès 1924, il commence sa carrière de professeur dans l'enseignement secondaire. Il enseigne successivement aux lycées de Sens, de Nancy, puis à Claude-Bernard, Henri-IV, Louis-le-Grand et enfin à Montaigne. Partout l'administration des lycées, les parents d'élèves et les élèves sont frappés de sa culture, de ses qualités de pédagogue, de sa conscience professionnelle. Ses anciens élèves, nombreux aujourd'hui à Paris, conservent de lui un souvenir affectueux. Parallèlement à sa tâche d'enseignant, il publie diverses études littéraires, notamment sur l'œuvre de Balzac, sur le théâtre classique et celui de Hugo.

Ces trois personnalités disparues furent des exemples. Le sont aussi celles de la génération sui-

vante qui aujourd'hui, engagées dans le même chemin, ont atteint par leur œuvre la notoriété.

— René Roy, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'Honneur, président d'honneur du Groupement des Intellectuels Aveugles, est né en 1894. Admis à l'Ecole Polytechnique en 1914, il est aussitôt mobilisé. Blessé en 1917 au Chemin des Dames, il perd la vue. La fin de la guerre venue, il poursuit néanmoins ses études à Polytechnique et en sort major de sa promotion. Ingénieur des Ponts et Chaussées en 1922, il est successivement ingénieur en chef, inspecteur général des Transports. Parallèlement à cette carrière administrative et technique, il acquiert rapidement une grande notoriété par son œuvre et son enseignement d'économiste. Il est, en 1929, professeur d'économie politique à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, puis professeur d'économie mathématique à l'Institut de Statistique de l'Université de Paris, fonction qu'il exerce encore.

Plusieurs dizaines de mémoires et ouvrages publiés dans le domaine de l'économétrie lui valent une autorité mondiale comme à l'un des fondateurs de cette discipline aujourd'hui en plein essor. L'Académie des Sciences Morales et Politiques l'accueillait en 1951, couronnant l'œuvre du savant et du haut fonctionnaire.

Louis Antoine, professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Rennes, Grand-Officier de la Légion d'Honneur, autre aveugle de guerre, offre par sa vie le témoignage de l'homme de science que la cécité n'a aucunement entravé.

Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé de mathématiques, il est blessé en 1917. Après deux ans de traitement et de rééducation, il reprend son acitivité universitaire comme maître de conférences à la Faculté des Sciences de Strasbourg et prépare une thèse de doctorat (soutenue en 1921). Quelques années plus tard, il est nommé à la chaire de calcul différenciel et intégral à Rennes, poste qu'il conservera jusqu'en 1957. Son œuvre mathématique publiée concerne la topologie, les équations différentielles linéaires, les séries trigonométriques, le calcul vectoriel.

Membre de plusieurs commissions créées par le Ministère de l'Education Nationale pour étudier la question de l'accès des maîtres aveugles à l'enseignement du second degré, il y défend avec énergie la cause de ses collègues du secondaire. D'autre part, avec O. Bourguignon (comme lui aveugle de guerre et professeur de mathématiques au collège de Charleville), il publie en 1919 une notation mathématique braille dont le principe ingénieux, adopté d'emblée en France, n'a pas encore rencontré à l'étranger le succès qu'il mérite.

Max Jayle, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, officier de la Légion d'Honneur, président du Groupement des Intellectuels Aveugles, représente l'un des cas les plus frappants de ce que peut l'intelligence contre l'adversité physique.

Le professeur Jayle, après de brillantes études médicales, se signale à l'attention de la Faculté et du monde savant en 1938 par la découverte de l'haptoglobuline. Agrégé de médecine en 1939, il

compte à cette époque parmi les biochimistes les plus brillants de sa génération. C'est alors qu'il perd brutalement la vue au cours d'un accident de laboratoire. Cet accident ne l'empêche pas de poursuivre son œuvre universitaire et scientifique. Sans solution de continuité, ses travaux se développent dans deux directions : recherche sur les protéïnes plasmatiques depuis la découverte de l'haptoglobuline jusqu'à l'application de son dosage aux maladies du colagène, aux affections chroniques et aiguës et au cancer ; recherches d'autre part sur les stéroïdes urinaires et leurs méthodes de dosage qui rapidement font connaître Jayle comme l'un des meilleurs spécialistes français de l'exploration fonctionnelle des systèmes endocriniens. Mettant en œuvre ces méthodes, il organise le laboratoire d'hormonologie de l'Ecole de Puériculture (Université de Paris), qui peut être considérée aujourd'hui comme un prototype dans ce domaine.

Déjà directeur de cet important laboratoire, il est appelé en 1955 à succéder à Polonowsky à la chaire de biochimie médicale de la Faculté de Médecine de Paris, et il en dirige également le prestigieux laboratoire. Chef d'école, il dirige dans ces deux laboratoires un grand nombre de chercheurs (près de 150 personnes). Rapporteur devant de nombreux congrès nationaux et internationaux de biochimie et d'endocrinologie, il compte aujourd'hui parmi l'élite de la recherche scientifique française et sert son prestige à l'étranger.

Président du Groupement des Intellectuels Aveugles depuis 1959, il représente les enseignants aveugles dans la commission créée par le Ministère de l'Education Nationale pour l'accès à l'ensei-

gnement secondaire. Il y défend avec éloquence et efficacité la cause de tous les handicapés physiques.

Pierre Henri, professeur de mathématiques, physique et sciences naturelles à l'Institution Nationale des jeunes Aveugles de 1920 à 1960, chevalier de la Légion d'Honneur a, quant à lui, entièrement consacré sa vie à l'enseignement des aveugles.

Il perd la vue à 13 ans et entre, en 1914, à l'Institution Nationale. Admis en 1918 comme auditeur libre à l'école normale primaire, il se présente au baccalauréat, puis il aborde une licence de philosophie achevée en 1925. A sa charge de professeur à l'Institution des Jeunes Aveugles, il ajoute en 1949 celle de professeur de psychologie et de pédagogie des aveugles. La qualité de son enseignement, les conseils qu'il prodigue aux jeunes lui valent bientôt le prestige d'un maître. Collaborateur de Pierre Villey dans ses fonctions à l'Association Valentin Haüy, il participe activement aux efforts de cette association. Comme Pierre Villey, il s'attache à nouer à l'étranger un réseau de relations avec les animateurs d'organisations d'aveugles. La notoriété ainsi acquise l'amène à assurer en 1949 les fonctions de vice-président du Conseil Mondial du Braille, de vice-président honoraire de la Conférence internationale des éducateurs d'aveugles, organismes créés par l'U.N.E.S.C.O. Il publie de nombreux articles sur ces problèmes dont il est reconnu en France et à l'étranger comme l'un des hommes les mieux informés. Après une monographie dans la collection « Que sais-je ? » et une biographie de Braille, il publie une thèse de docto-

rat d'Etat (1) sur « Les Aveugles et la Société » (1957) qui constitue une somme de cette question. Il préside en 1949 à la fondation du Groupement des Intellectuels Aveugles et en assure la présidence effective jusqu'en 1951.

Jacques Le Magnen, maître de recherches au C.N.R.S., vice-président du Groupement des Intellectuels Aveugles, termine ses premières études dans son collège au Havre, après avoir perdu la vue à 13 ans. Il entreprend quelques années plus tard des études universitaires à Caen, puis à Paris; il est successivement licencié et diplômé d'études supérieures de philosophie, licencié en droit et licencié ès sciences naturelles. Sur le conseil de ses maîtres, il se consacre à la recherche biologique et entre en 1945 au Collège de France ; c'est là qu'il poursuivra ses premiers travaux de psychophysiologie sensorielle et de physiologie animale. Il soutient sa thèse de doctorat ès sciences en 1949. Chargé de recherches au C.N.R.S., la même année il est élu par ses pairs (jeunes physiologistes des Facultés de Médecine et des Sciences) comme leur représentant au sein du Comité National de la Recherche Scientifique, mandat qui lui a été depuis renouvelé par trois fois. Rapporteur en 1953 au Congrès de l'Association des physiologistes, il est peu de temps après promu au grade de maître de recherches. C'est dans ces fonctions qu'il poursuit, entouré d'élèves, son œuvre expérimentale de physiologiste, dans le laboratoire dont

---

(1) *Les Aveugles et la Société,* Essai de psychologie sociale et d'adaptation des déficients visuels à la vie sociale et professionnelle. P.U.F. 1957.

il dispose au Collège de France, laboratoire illustre entre tous où Claude Bernard voici cent ans jeta les bases de la physiologie contemporaine. Une cinquantaine de notes, mémoires et ouvrages ont publié ses résultats dans le domaine de la physiologie des comportements animaux.

En tant que vice-président du Groupement des Intellectuels Aveugles, il s'intéresse tout spécialement aux problèmes du reclassement profesionnel. Sa brillante carrière, sa connaissance très étendue des professions accessibles aux intellectuels lui permettent de conseiller avec compétence les jeunes étudiants aveugles et de les aider efficacement dans la recherche d'une situation.

Jean-Paul Brisson, aujourd'hui professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, privé de la vue dès la petite enfance, poursuit néanmoins de brillantes études secondaires et supérieures. Elles le conduisent à l'agrégation des lettres, concours qu'il fut le dernier à présenter avant que n'interviennent, en 1941, les mesures légales de discrimination interdisant l'accès des agrégations aux aveugles. On sait que cette interdiction n'a été que tout récemment levée.

Les étapes de la carrière universitaire du professeur Brisson, nommé assistant puis professeur de latin à la Faculté des Lettres à Poitiers, s'identifient avec celles de son œuvre d'érudition. Eminent latiniste, sa thèse intitulée : « Autonomisme et christianisme dans l'Afrique romaine de Septime Sévère à l'invasion vandale », le consacre comme le meilleur spécialiste de cette Afrique du nord latine et chrétienne des premiers siècles, dont

le rayonnement civilisateur fut (on l'a trop oublié) considérable. L'Histoire, celle des mœurs et de la politique, est dominée par l'histoire des philosophies et des religions qui, plus sûrement que les formes matérielles, déterminent le développement ou la mort des civilisations. Cet enseignement, si étonnamment actuel, féconde les œuvres de J.-P. Brisson : « Guerre, gloire et misère de l'Afrique chrétienne » (Lafont); « Sainte Angèle de Foligno » (1943) ; « Saint Hilaire de Poitiers ».

Attaché par cette œuvre de l'esprit à l'Afrique du nord préislamique, le professeur Brisson compte aussi parmi les amis les plus actifs de l'Afrique du Nord contemporaine. Son action auprès des étudiants marocains à Paris fait de lui l'un des meilleurs artisans de la pérennité des échanges culturels entre deux foyers, parmi les plus anciens, de la civilisation occidentale.

René Gouarné, chargé de recherches au C.N.R.S., chargé de cours à la Faculté des Sciences de Paris, secrétaire général du Groupement des Intellectuels Aveugles, perd la vue à l'âge de douze ans. Après une interruption de quelques années, il achève rapidement le cycle des études secondaires et supérieures de mathématiques. Admis au C.N.R.S., il retrouve en 1948 un faible degré de vision. Dans le cadre de ses recherches mathématiques il établit, en une trentaine de publications, divers algorithmes analytiques et graphiques pour la détermination de la réactivité chimique de quelques familles de molécules organiques. Docteur ès sciences en 1956, il est nommé chargé de recherches. L'année suivante il est chargé de travaux

pratiques, puis d'un cours à la chaire de calcul automatique de la Faculté des Sciences de Paris ; il dirige cette année un groupe de chercheurs spécialisés dans l'étude du calcul automatique. Familiarisé avec le maniement des grandes machines électroniques, il est connu comme l'un des mathématiciens spécialistes de ces grandes calculatrices aux mécanismes si complexes. Successivement vice-président, président, puis secrétaire général du Groupements des Intellectuels Aveugles, il est, depuis sa fondation, l'âme de cette association. Son inlassable dévouement et son activité ont fait du Groupement des Intellectuels Aveugles l'organisme représentatif et efficace qu'il est aujourd'hui. Membre du conseil d'administration de l'Association Valentin Haüy et de divers comités nationaux, celui de la Protection Sociale des Aveugles en particulier, il a contribué à l'amélioration récente du statut législatif des aveugles.

Les exemples précédents concernent des universitaires. Nous pourrions citer les cas d'ingénieurs, de chefs d'entreprises, de directeurs de grands cabinets d'assurances qui, malgré la cécité intervenue précocement ou en cours de carrière, ont pu mener une vie professionnelle égale, après adaptation, à celle des voyants. Dans le domaine des professions libérales, nous ne retiendrons que trois cas particulièrement significatifs.

Le Docteur André Nast (1884-1957), ancien externe des Hôpitaux de Paris, docteur en droit, Chevalier de la Légion d'Honneur, nous fournit dans ce domaine l'exemple d'une carrière que la cécité tardive n'a pas interrompue. Avocat, puis

médecin, il s'installe en 1921 à Chelles, dans l'ancien rendez-vous de chasse de son père. Il transforme une partie des bâtiments en maternité rurale, œuvre à laquelle il consacre sa modeste fortune et le meilleur de sa vie professionnelle. En 1931 le praticien perd définitivement la vue. Cette infirmité, apparemment accablante pour un médecin, ne l'empêche pas cependant de continuer l'exercice de la médecine et de se livrer à tous les actes obstétricaux, y compris ceux pour lesquels l'usage de la vue semble indispensable. Il conserve une nombreuse clientèle. Député de l'Aube de 1931 à 1936, il participe activement à l'œuvre législative du Parlement. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont certains ont été couronnés par l'Académie Française.

Henri Guespereau, Commandeur de la Légion d'Honneur, fondé de pouvoir d'agent de change près de la bourse de Paris, est atteint de cécité en juin 1940 à la suite d'une blessure de guerre. Dès son retour à Paris, il entreprend son cycle de rééducation à l'Union des Aveugles de Guerre. Quelques mois après il peut envisager de reprendre son métier. Il se heurte alors à des difficultés. Il doit se battre contre l'opinion régnante et obtenir par un effort continu la victoire contre ceux qui estimaient impossible pour un aveugle de continuer à tenir sa place chez un agent de change. Grâce à l'aide d'un secrétaire et à la mise au point de nouvelles méthodes de travail faisant largement appel au braille, l'adaptation parfaite se fait en moins d'un an. Il se trouve actuellement dans une position qui pourrait être enviée par un bon nombre de ses collègues.

C'est aussi vers une carrière libérale, celle du barreau, que Maître Georges Giulani s'oriente malgré la cécité intervenue à la fin de ses études secondaires. Il acquiert brillamment les titres de licencié puis de docteur en droit. Au Barreau de Lyon, où il s'inscrit alors, il est bien accueilli par ses confrères. Depuis il plaide au Tribunal Civil, à la Cour d'Appel, dans les juridictions pénales, en particulier devant le Tribunal Militaire de la Cour d'Assises.

Comme pour M. Guespereau, l'usage du Braille et une solide mémoire sont des instruments indispensables qui luì permettent de faire face avec élégance à toutes les tâches de sa profession. En 1947, il est élu conseiller municipal de la ville de Lyon.

Ces quelques exemples, trop brièvement rappelés, suffisent à fonder une conviction. La privation de la vue ne crée pas de difficultés insurmontables à celui qui, doué d'une intelligence et d'une force de caractère suffisantes, aborde des études supérieures et s'engage dans une carrière intellectuelle. Certes les difficultés existent et au départ elles sélectionnent sévèrement les plus aptes. Mais les qualités intellectuelles et morales qui leur ont permis de franchir les premiers obstacles sont les mêmes qui permettent à tout homme de réaliser une œuvre créatrice féconde. Elles sont, chacun le sait, beaucoup plus déterminantes dans la réussite d'une vie que n'importe quelle circonstance matérielle ou physique favorable ou défavorable. Ceux que nous venons de citer en apportent une nouvelle et réconfortante démonstration.

Le Groupement des Intellectuels Aveugles a dix ans

par

René GOUARNÉ

Le 14 mai 1949, en la salle Raigecourt de l'Association Valentin Haüy, un petit groupe d'intellectuels et d'étudiants aveugles se réunissait pour examiner l'intérêt de la fondation d'une association spécialisée et pour en définir les buts et les statuts. La brièveté du procès-verbal de cette séance, consigné en première page de notre cahier de compte-rendus, rend mal compte de la richesse des débats et du nombre des interventions : la dénomination du groupement fut adoptée, ses statuts arrêtés et un bureau provisoire constitué. La vocation alors assignée à l'association nouvelle, depuis reconnue d'utilité publique, est double : elle veut être l'organisme de réunion et d'entr'aide des intellectuels aveugles, mais elle se donne aussi une mission typhlophile générale, celle des aveugles les mieux armés en faveur de tous les autres ; c'est la raison pour laquelle le bénéfice de nos réalisations sociales est acquis, sans distinction, à tous les aveugles, indépendamment de leur âge, de leur profession ou de leur culture. Quelques mois après, le 17 janvier 1950, le Groupement des Intellectuels Aveugles commençait son existence officielle ; aussi est-ce cette date que nous avons retenue pour la commémoration du dixième anniversaire.

Avant de décrire l'organisation du groupement, ses moyens d'action et ses résultats, nous allons rappeler brièvement les événements principaux de cette période. La guerre avait fait perdre toute vitalité à l'Association Internationale des Etudiants Aveugles quand le décès de son dévoué secrétaire fondateur, monsieur Monnier, vint imposer d'une façon plus pressante le renouvellement de cette association qui, pendant un demi-siècle, avait réuni une élite d'intellectuels européens et rendu de grands services. Nous pensons avoir gardé l'esprit de l'ultime message de monsieur Monnier en constituant sur des bases nouvelles le Groupement des Intellectuels Aveugles. En l'élargissant, nous nous sommes associés à une idée de monsieur Robert Defrance qui tentait alors de grouper les étudiants aveugles français; ainsi, en conjuguant leurs efforts, les héritiers de l'Association Internationale, les étudiants parisiens et le groupe mixte animé par l'auteur ont donné au Groupement des Intellectuels Aveugles son visage particulier : quoique statutairement association d'aveugles, il compte aussi de nombreux animateurs et adhérents clairvoyants et nous n'avons jamais approuvé les distinctions entre association « d'aveugles » ou « pour aveugles » revendicatives ou paternalistes, sachant bien qu'en ce domaine tout résultat utile ne saurait être que le fruit d'un long travail de formation et d'information mutuelles.

Parallèlement à cette action psychologique, l'œuvre du groupement se répartit en trois domaines principaux : il facilite l'acquisition des compensations matérielles à la déficience visuelle, il développe les moyens de culture des intellectuels

aveugles et il étend le champ de leurs possibilités professionnelles : son équipe directrice a réparti ces tâches entre diverses sections dont nous allons maintenant examiner la structure et l'action.

*
* *

Section des Jeunes. — En raison des difficultés rencontrées dans la poursuite de leurs études, en raison aussi de la grande incertitude de leur avenir professionnel, c'est d'abord aux jeunes que notre association consacre une part importante de son activité ; historiquement, d'ailleurs, c'est à un groupe de jeunes typhlophiles qu'elle doit sa fondation et ses premiers développements.

En 1945 déjà, une idée généreuse donnait naissance au scoutisme « aveugle ». Incrédule d'abord, mais bientôt enthousiaste, le public devait s'habituer aux images que l'écran, à cette époque, diffusait largement. Depuis, les initiatives en faveur des jeunes n'ont cessé de se multiplier. En effet, au sein du Groupement des Intellectuels Aveugles, un groupe de jeunes s'attachait à favoriser les contacts utiles entre étudiants aveugles et clairvoyants, et dès octobre 1950 se donnait une existence officielle. Plus récemment s'ouvrait un club, centre de rencontre et de détente.

Qu'il s'agisse de travail ou de loisirs ou des deux à la fois, le but poursuivi est d'abord l'intégration à la vie des jeunes, c'est-à-dire la suppression des barrières moyenâgeuses entre ce qu'on a appelé, trop justement, « le Monde des Aveugles » et le monde des voyants, si lointain parfois. Et c'est bien l'un des principaux mérites du scoutisme « aveugle », qui a ouvert la voie, d'avoir eu l'audace

d'adopter presque intégralement les méthodes et techniques du scoutisme français; en treize ans d'expérience, il a prouvé que bien des activités que la cécité paraissait interdire sont ouvertes au jeune aveugle (jeux de plein air, construction du camp, course, natation, bicyclette même, etc...).

L'œuvre accomplie par le scoutisme s'est révélée fructueuse et efficace, mais il lui fallait un complément car, outre qu'il s'adresse, en fait, à un milieu restreint, le scoutisme ne peut répondre à tous les problèmes qui se posent à l'aveugle, notamment en ce qui concerne l'orientation et la formation professionnelles. C'est à la constatation de cette nécessité qu'est due la constitution, en 1948, d'un petit groupe d'action typhlophile qui, deux années plus tard, donnera naissance à la section des jeunes du Groupement des Intellectuels Aveugles : il se réunissait chaque semaine au Phare de France dans l'immeuble de la rue Daru qu'occupe actuellement la fondation américaine, et offrait à ses habitués diverses activités, en particulier la lecture des ouvrages importants de l'actualité littéraire.

Après cette initiative, il a fallu attendre deux années et la fondation du Groupement des Intellectuels Aveugles pour qu'une réalisation semblable soit effectuée : en avril 1950, l'Ecole Sainte-Geneviève de Versailles a accepté d'intéresser ses élèves au problème de l'aide scolaire aux jeunes aveugles et du travail des aveugles en général; depuis, les élèves de l'école assurent régulièrement des lectures individuelles ou collectives; ils participent activement à toutes les manifestations qui réunissent nos jeunes; ils prêtent leur concours au service social de l'Association Valentin Haüy; ils ont poursuivi pendant trois ans le dépouillement

de la bibliographie nécessaire à l'enquête ouverte en automne 1952 par notre association sur le travail des aveugles. En octobre 1950, le Centre Richelieu crée un groupe semblable qui réalise l'unité avec celui de l'Ecole Sainte-Geneviève; le recrutement des lecteurs et lectrices est ainsi étendu à la Sorbonne et les activités précédentes sont très largement développées : au Foyer des Etudiants Aveugles, notamment, s'ouvre un cercle d'information littéraire à réunions hebdomadaires. En mars 1952, des anciens du groupe typhlophile de l'Ecole Sainte-Geneviève se regroupent à l'Institut National Agronomique; c'est parmi eux qu'on recrute, en mai de la même année, le chef du premier chapître des aveugles, dans le cadre du pélérinage des étudiants parisiens à Chartres; en octobre, ils fournissent également ses cadres à la troupe des scouts aveugles; ils créent, au Foyer de la Fédération des Aveugles Civils, un nouveau cercle d'information littéraire. Enfin, au même moment est décidée la mise en route, à l'Ecole Polytechnique, d'un groupe d'action typhlophile (lectures individuelles et collectives, transcriptions en braille, enquête sur le travail des aveugles). A l'heure actuelle, les relations sont ouvertes avec beaucoup d'autres écoles, facultés, foyers ou cités universitaires (Arts et métiers, Centrale, Hautes Etudes Commerciales, Mines, Normales de la rue d'Ulm et de Sèvres, Ponts, Sciences politiques, etc...).

Il nous est vite apparu nécessaire de réunir ces différents groupes dans le cadre d'une section autonome, ouverte également aux jeunes aveugles non étudiants; ainsi, comme on le voit, notre « Groupe des Jeunes » est né d'un ensemble d'initiatives qui

se sont attachées tout d'abord au problème de l'aide aux étudiants aveugles, principalement sous forme de lectures; cette collaboration échappe à toute évaluation numérique, d'autant qu'elle aboutit souvent à la constitution de véritables équipes de travail. Puis le groupe a donné aux activités culturelles recréactives et sportives (visites documentaires, spectacles, excursions, camps, etc...) la place importante que leur réservent toutes les associations de jeunes. La pratique de certains sports nécessite des aménagements; ainsi la natation, en elle-même très accessible, est gênée par les conditions d'accès aux piscines. Mais l'exemple le plus spectaculaire est sûrement fourni par la réussite des camps de ski : après une brève formation appropriée, le skieur aveugle, nécessairement accompagné, descend une piste de moyenne difficulté dans des conditions satisfaisantes. Les membres catholiques participent aux grandes manifestations religieuses estudiantines, et forment notamment un ou deux chapîtres dans le cadre du pélerinage annuel des étudiants à Chartres.

Enfin le Groupe des Jeunes s'efforce de résoudre, en collaboration avec notre service spécialisé, le problème de l'intégration du jeune aveugle dans la vie professionnelle; en effet, au sortir de la période plus ou moins protégée de la formation ou de la rééducation, se présente la grande incertitude de l'avenir professionnel. La contribution du scoutisme à l'effort général de reclassement des aveugles dans le monde du travail a fourni d'utiles prémisses à l'enquête que nous avons ouverte sur ce sujet. Il nous paraît qu'il faut, préalablement à toute action auprès du législateur, du patronat et des aveugles eux-mêmes, entreprendre un examen

approfondi des divers aspects du problème: aspects psychologique, législatif et technique notamment. Un contact constructif avec le patronat, par exemple, ne pourra être pris que lorsque l'étude générale qui, sur le plan des techniques industrielles, en est encore à ses débuts, pourra se concrétiser en quelques vœux simples et précis; il faut également préparer l'opinion, spécialement au niveau des cadres, à souscrire activement aux conclusions de notre étude qui a provoqué l'élaboration d'une dizaine de mémoires. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner plus en détail l'esprit et les méthodes de cette action. Le Groupe des Jeunes, pour sa part, a entrepris dans cette ligne une campagne d'information auprès des étudiants, spécialement auprès des élèves des écoles d'ingénieurs. Citons les conférences avec projection de films qui furent organisées les années précédentes à l'Ecole Polytechnique, à l'Ecole Sainte-Geneviève de Versailles, à la Cité Universitaire de Paris.

Nous sommes assurés que, tant parmi les organisateurs eux-mêmes que parmi ceux qu'ils auront su toucher, l'avenir fera lever une floraison d'ingénieurs typhlophiles. C'est d'eux que pourra venir la solution aux problèmes techniques que pose le reclassement professionnel des aveugles. Cette tentative de propagande des jeunes parmi les jeunes est d'ailleurs la seule qui puisse être menée par eux en ce domaine. C'est aussi, à notre avis, la plus efficace, car dans ce coude à coude fraternel et quasi quotidien, jeunes aveugles et clairvoyants apprennent à se connaître avec la simplicité et la profondeur propres à cet âge; l'aveugle acquiert la familiarité de ce monde auquel sa vie le mène;

pour le voyant, la cécité cesse d'être un mur et ses problèmes n'évoquent plus pour lui des cas, mais des visages.

Orientation professionnelle et placement. — Au sein du Groupement des Intellectuels Aveugles, le service d'orientation professionnelle et de placement, qui s'intéresse à tous les problèmes que pose la cécité dans le choix, la conquête et l'exercice d'une profession intellectuelle, a réuni une documentation très large qui associe aux informations d'ordre général, aux enquêtes sur les réalisations françaises et étrangères et aux données statistiques tout un ensemble d'exemples individuels qui constitue un véritable recueil de biographies à partir duquel nous avons établi l'annuaire des intellectuels aveugles : ce document, plus maniable et moins confidentiel que le recueil biographique, sert de première référence dans toute tentative d'orientation ou de placement, dans tous les cas du moins où l'annuaire révèle une situation semblable, un précédent convaincant. Pour l'orientation des jeunes, le service anime un comité d'orientation universitaire et professionnel et procède à des consultations individuelles des intéressés. Le comité examine tous les aspects de la vie universitaire et de la formation technique dont il propose les aménagements indispensables, mais il est surtout le cadre dans lequel les aînés sont conviés à faire part de leur propre expérience professionnelle.

En général, ce mode d'information n'est pas suffisant; il importe de le compléter par des entretiens individuels qui permettent de mieux saisir les situations particulières, de mieux adapter les

conseils proposés aux goûts et aux possibiltés de chaque consultant. En effet, sauf peut-être pour la kinésithérapie et l'enseignement des disciplines littéraires, il n'est pas de profession largement ouverte aux intellectuels aveugles : chacun d'eux parvient le plus souvent à l'exercice de son métier par infiltration individuelle, grâce à l'intervention d'appuis personnels et à la référence à des situations semblables quand il en existe.

Equipement et prêt. — Dans son métier comme dans ses études, l'intellectuel aveugle utilise un équipement et des méthodes de travail particulières pour compenser sa déficience visuelle; pour l'exploration et la construction des schémas, pour la consultation rapide des documents, il fait appel à un lecteur, mais il peut limiter là le concours de son secrétaire pourvu qu'il dispose d'une machine à écrire ordinaire pour ses relations écrites avec son entourage, d'une machine à écrire en braille pour les notes qu'il doit pouvoir relire, et surtout d'un magnétophone : en effet, la copie en relief des textes et ouvrages nécessaires fait le plus souvent défaut, alors qu'il est relativement aisé d'obtenir rapidement l'enregistrement sonore des mêmes documents, ce mode de reproduction étant d'ailleurs plus maniable et beaucoup moins encombrant que la reproduction en relief. Ainsi, dès le début de ses études secondaires, l'intellectuel aveugle devrait posséder une machine à écrire en relief, une machine à écrire ordinaire, un magnétophone et un lot suffisant de bandes magnétiques, c'est-à-dire un équipement valant environ 2.000 nouveaux francs. Pour en faciliter le choix et l'acquisition, notre section de l'équipement tient à

jour la documentation technologique indispensable, effectue des achats groupés, négocie des marchés au mieux des intérêts de ses adhérents et gère un fonds de prêt : ainsi, la charge relativement lourde de l'équipement indispensable se trouve atténuée et répartie dans le temps, mais nous sommes loin de pouvoir l'annuler comme il serait évidemment souhaitable. Le montant annuel des opérations de ce service, un peu moins de 100.000 N.F., est un indice insuffisant de son activité puisqu'il ne mesure pas l'effort de documentation préalable; le résultat principal est sans nul doute l'introduction et la généralisation de l'usage du magnétophone par les aveugles.

Magnétothèque. — Par ces trois départements de son activité, le Groupement des Intellectuels Aveugles effectue une tâche de première urgence qui répond aux besoins les plus essentiels; il complète cette œuvre en constituant une magnétothèque, c'est-à-dire une bibliothèque de prêt formée d'ouvrages enregistrés sur bande magnétique, qui comprend :

— un fonds qui réunit des ouvrages d'un niveau relativement élevé et des monographies de haute vulgarisation échappant d'ordinaire au choix des grandes magnétothèques générales existantes ;

— une section universitaire, composée des ouvrages scolaires les plus demandés à tous les degrés d'enseignement ;

— un service, la bibliothèque des revues mensuelles, qui offre à ses abonnés la reproduction sonore de l'essentiel des livraisons de dix grands périodiques, notamment l'enregistrement de l'édition hebdomadaire du journal « Le Monde » ;

— une section de nouveautés, enfin, qui procède chaque mois à la polycopie sonore d'une nouveauté de librairie, succès de l'actualité littéraire.

Cette entreprise est d'autant plus importante que certains intellectuels, qui demandent parfois beaucoup de temps à leur entourage ou à leur secrétariat, pourraient être tentés de renoncer à la lecture d'ouvrages dont la connaissance s'impose au seul point de vue de la culture, sans être nécessaire à l'activité professionnelle : la disposition du texte enregistré restitue à l'aveugle son indépendance et libère ses assistants.

Autres activités culturelles. — C'est un souci semblable qui nous a conduits à éditer une revue littéraire bimestrielle en braille, « Lettres d'Aujourd'hui », qui fournit à ses abonnés un large choix d'articles de la grande presse périodique spécialisée : l'usage du braille dans de telles circonstances est plutôt regrettable en raison du prix de revient très élevé des éditions en relief, mais le document obtenu est directement lisible par les aveugles, au contraire de la bande sonore dont l'exploitation exige l'emploi d'un magnétophone. La survivance des éditions périodiques en braille est nécessaire car trop peu d'aveugles encore ont pu acquérir un enregistreur magnétique.

Le désir de développer ces moyens de culture revêt aussi des formes moins individuelles et suscite la constitution de groupes d'adultes dont les participants, aveugles et clairvoyants, joignent à l'agrément des rencontres amicales celui de la lecture, des auditions musicales et des sorties récréatives et culturelles les plus variées (visites, spectacles, promenades...).

***

La description des services de notre association révèle, pour chacun d'eux, les moyens d'action dont il dispose et les résultats qu'il a acquis; précisons que chaque service compte, selon le cas, 200 ou 300 participants, animateurs ou bénéficiaires. Au nombre des moyens d'action de l'association considérée dans son ensemble, il faut d'abord citer les interventions de toutes sortes de ses animateurs, et ceci confère une importance particulière à la composition de son conseil d'administration qui comprend plusieurs intellectuels aveugles éminents.

En faisant appel à la grande presse aussi souvent qu'il est nécessaire, la propagande de l'œuvre s'exprime habituellement par son bulletin « Tirésias », qui se présente sous forme polygraphiée ou imprimée; selon le cas, il s'adresse aux usagers de nos services et à nos correspondants réguliers, ou bien il attire sur une question importante l'attention du public intéressé.

Il faut citer ici une manifestation annuelle, la Journée Nationale des Aveugles, dont le double intérêt, du point de vue de la propagande et des finances, est considérable. Les ressources, d'origines différentes, sont encore très insuffisantes, et notamment les subventions publiques et la participation spontanée des adhérents : aussi les urgents besoins des services et spécialement de ceux dont bénéficient les jeunes font de la Journée Nationale des Aveugles le meilleur soutien de notre action et l'occasion de mettre en mouvement des dévouements nombreux et variés.

Si, grâce au concours généreux de conférenciers en vogue, nous organisons quelques manifestations publiques dans un double but de financement et de propagande, les ressources de l'association n'en restent pas moins très largement insuffisantes, tandis que la nécessité de les augmenter se fait de plus en plus pressante.

En effet, le développement incessant de nos services nous impose à bref délai de leur trouver un cadre plus spacieux et un financement plus large.

Au terme de cette présentation, c'est le sentiment que l'œuvre accomplie pendant cette décennie est importante et décisive, mais tout à fait incomplète sur le plan des compensations matérielles comme dans le domaine des débouchée professionnels qui s'impose à l'auteur, seul parmi les initiateurs du groupement à avoir participé sans interruption aux travaux de l'équipe directrice dès sa constitution. L'appartenance du groupement aux principales instances typhlophiles nationales, notamment au Conseil National pour la Protection Sociale des Aveugles et au Comité d'Organisation de la Journée Nationale des Aveugles, son rôle lors du secnd Congrès de la Typhlophilie Française, révèlent l'audience acquise par le Groupement des Intellectuels Aveugles, bien que le recrutement relativement strict de ses adhérents en limite nécessairement le nombre.

A son actif, un résultat se détache particulièrement : c'est la promulgation du règlement d'administration publique en vertu duquel les aveugles sont de nouveau admis à enseigner dans les établissements publics secondaires et tech-

niques; sans entrer dans le détail des dispositions diverses, il faut dire que nous accueillons ce texte avec une vive satisfaction et nous espérons que les prochaines sessions des concours d'enseignement seront marquées, comme la première, par de nombreux succès des candidats aveugles. Les résultats acquis devront être améliorés, notamment le sort fait aux mathématiciens, aux historiens, voire aux spécialistes des disciplines expérimentales, mais il faut d'abord consolider l'état de choses actuel et attendre la mise en place des lauréats aveugles aux concours de recrutement. L'événement est notable par les emplois qu'il fournit comme par l'impulsion qu'il communique à l'embauche privée; il s'insère dans un ensemble de résultats qu'il serait malaisé ou fastidieux d'évoquer par une série de faits ou de chiffres, d'autant que diverses initiatives du groupement ont été opportunément reprises et largement développées par de grands organismes typhlophiles.



Ainsi, l'évolution est certaine; elle dément en partie le fondateur de notre groupe polytechnicien qui commençait naguère une conférence par ces mots : « Dans l'aventure du vieil Œdipe, il y a beaucoup plus que l'histoire d'une cécité tragique, il faut y rechercher et y trouver la valeur d'un symbole : à celui dont les yeux sont éteints, il n'est plus que de prendre la route de l'exil ». Ces lignes expriment assez fidèlement ce qu'était la situation des déficients visuels il y a seulement quelques décennies, et l'on retrouve la même idée dans le titre bien connu « Le Monde des Aveugles » ; il

n'existe encore que trop parmi eux une véritable segrégation : ils vivent souvent en groupes, travaillent à des métiers protégés, fréquentent des écoles spéciales et n'accèdent jamais à une vie indépendante. En fait, l'absence de la vue ainsi que sa perte sont indéniablement des circonstances qui affectent sans doute le caractère lui-même, mais surtout le comportement; les seuils de sensibilité des autres sens n'étant pas augmentés, comme on a pu le vérifier, des compensations s'opèrent dans tous les domaines qui conduisent à la formation de complexes perceptifs inutiles aux clairvoyants et à l'utilisation de quelques méthodes particulières de travail ou de déplacement : l'importance de cette adaptation est telle qu'une mauvaise vue soudaine crée une situation provisoirement incomparable à celle d'un individu atteint de cécité ancienne; la mesure exacte des possibilités des aveugles ne relève ni de l'intuition ni d'une expérience éphémère de l'obscurité, mais d'une investigation objective et méthodique : aussi, concurremment au développement des moyens de travail et de culture des intellectuels aveugles, c'est peut-être l'appréciation de leurs possibilités et l'information des intéressés, aveugles ou clairvoyants, qui constitue l'œuvre essentielle de notre association. Pour réaliser cette information, la méthode employée est la multiplication des contacts personnels, notamment au niveau des jeunes : mieux que toute intervention écrite ou parlée, elle dissipe les préjugés et favorise les adaptations indispensables.

Les carrières des Intellectuels Aveugles

par

YVONNE MONGAIN

L'aveugle, comme tout handicapé physique, tient avant tout à s'insérer au sein de la société dans laquelle il vit. Il veut avoir une vie normale et utile, c'est-à-dire une activité qui lui permette de mettre en valeur toutes ses possibilités et de subvenir matériellement à ses besoins et à ceux de sa famille.

Il se heurte malheureusement dans la recherche d'une profession à des difficultés qui tiennent beaucoup moins à ses propres impossibilités qu'aux préjugés défavorables des employeurs à son égard. L'aveugle a toujours suscité trop de pitié pour qu'on ait pu le considérer autrement que comme un être digne d'assistance et voué à l'inactivité et à l'inutilité.

De gros efforts ont été récemment faits en France pour le reclassement des diminués physiques. Certes, l'on se heurte encore, quand il s'agit de faire employer un aveugle, à plus de difficultés que pour n'importe quel autre handicapé physique. Cependant, une propagande activement menée et appuyée par des exemples probants de réussite a permis de faire embaucher depuis quatre ans 350 aveugles dans l'industrie pour la seule région parisienne. Nous sommes encore loin de la situation des aveugles anglais ou américains

dans ce domaine, mais on peut considérer qu'un grand pas a été fait pour revaloriser dans l'esprit des employeurs l'image de l'aveugle travailleur.

Mais quelle est la situation des aveugles intellectuels ? Nous engloberons sous ce titre tous ceux qui ont accompli des études supérieures, après l'obtention du baccalauréat. Quelles sont les professions qu'ils exercent actuellement avec succès ou quelles sont celles qu'ils pourraient exercer si l'opinion publique d'une part et la législation en vigueur d'autre part leur étaient plus favorables ? Car il nous faut signaler de prime abord que les aveugles se voient refuser l'important débouché que représente l'accès à la Fonction Publique. Il est regrettable que dans un pays comme la France, où sont nées les premières initiatives en faveur de l'éducation des aveugles, l'Etat ne prenne pas actuellement un plus grand nombre de mesures permettant leur insertion dans le monde du travail.

Nous ne proposons pas ici de dresser un bilan exhaustif et définitif de toutes les professions vers lesquelles un aveugle peut en toute sécurité se diriger. En effet, beaucoup de possibilités sont encore tout à fait inexplorées et nous échapperont sans doute. D'autre part, quelques carrières brillamment exercées par tel ou tel aveugle le sont grâce à des circonstances très particulières ou à un don exceptionnel et ne sauraient constituer un précédent valable pour orienter des jeunes gens vers la même voie.

Toutefois, après avoir fait quelques remarques générales sur les possibilités de travail de l'aveugle pendant ses études et dans sa profession, nous voudrions tenter de passer en revue les principaux débouchés offerts par les grandes branches

d'études : lettres, droit sciences, etc... Dans chaque cas nous nous demanderons quelles sont celles qui peuvent être valablement choisies par un jeune aveugle à la recherche d'une profession.

La poursuite d'études supérieures ne présente pas pour un aveugle d'importantes difficultés. La prise de notes en écriture braille ou en sténotypie, l'enregistrement sur bandes magnétiques des lectures faites par un clairvoyant lui permettent de suivre et d'étudier normalement ses cours. L'emploi de la machine à écrire lui sert à la rédaction des devoirs, en particulier lors des épreuves écrites d'examen. Ceux qui n'ont pas dans leur famille une aide suffisante et vivent dans un milieu d'étudiants peuvent aisément trouver des bonnes volontés pour lire les textes en noir ou participer à un groupe de travail dans lequel l'aveugle a d'ailleurs une part aussi active que ses compagnons. D'autre part, des prêts sont consentis par certaines organisations telles que le Groupement des Intellectuels Aveugles pour l'achat des appareils utiles : magnétophones ou machines à écrire par exemple.

Par la suite, l'activité des aveugles travaillant sur des documents et textes divers est l'égale de celle du voyant lorsqu'ils sont aidés par une secrétaire, celle-ci n'ayant pas nécessairement une compétence technique poussée dans la profession exercée, son rôle se limitant à dépouiller le courrier, à consulter et lire les dossiers ou autres documents.

Les études de droit sont facilement accessibles aux aveugles, dans la mesure où elles sont purement livresques et comportent peu de travaux exigeant une représentation visuelle importante. Mais

vers quelles carrières le licencié ou le docteur en droit peut-il s'orienter ?

Parmi les voyants, 73 % des licenciés en droit travaillent dans le secteur public et 27 % dans le secteur privé. Compte tenu du fait que de nombreuses carrières administratives sont fermées aux non-voyants, les débouchés peuvent paraître assez restreints. Cet ostracisme de l'Administration est-il justifié ?

Remarquons d'abord que certaines personnes dont la cécité n'est intervenue qu'après leur titularisation ont pu continuer d'assurer leur tâche avec le minimum d'ajustement. Certaines carrières sont de toute évidence interdites aux aveugles. Ce sont celles où le contrôle visuel personnel de documents est indispensable : l'Enregistrement, les Impôts, le Contrôle des Finances, la Police, par exemple. D'autres leur sont difficilement accessibles en raison de l'importance des papiers ou dossiers à établir ou à consulter. Ce sont les carrières de Douanes, de l'Intendance universitaire, de l'administration des Préfectures ou des Finances entre autres. Il est difficile d'entrer ici dans le détail, mais il semble qu'un aveugle, aidé d'une secrétaire, pourrait exercer certaines fonctions de ces grandes branches administratives. Un aveugle est actuellement rédacteur principal au Ministère des Finances et accomplit sa tâche aussi parfaitement qu'avant de perdre la vue. Quant aux carrières de la magistrature, il semble hors de doute qu'elles peuvent être exercées par un aveugle de façon tout à fait comparable à celle d'un voyant. Mise à part la magistrature d'instruction où la réunion et l'examen des pièces nécessitent un contrôle de la vue, il n'y a pas d'incompatibilité flagrante entre la

cécité et l'exercice des fonctions de procureur ou d'avocat général.

Mais en attendant qu'une législation plus favorable soit mise au point, c'est vers le secteur privé et les professions libérales que les étudiants en droit aveugles doivent s'orienter. Il y a encore cependant ici des impossibilités majeures. Les carrières du notariat, exigeant des vérifications constantes d'actes, sont interdites aux aveugles. En revanche, le métier d'avocat est actuellement exercé en France avec succès par plusieurs aveugles. Ils doivent certes fournir un travail important de préparation et être assistés d'une bonne secrétaire pour la consultation des dossiers et les recherches jurisprudentielles; mais la plaidoirie à la barre ne leur pose pas de difficultés. Les notes en Braille soutiennent la trame du discours et le talent oratoire fait le reste. L'aveugle, plus encore que n'importe quel jeune avocat, pour percer et acquérir une clientèle, doit s'imposer par des connaissances juridiques solides et une habileté oratoire et psychologique exceptionnelle, car la carrière est actuellement encombrée. Dans le même secteur professionnel, signalons que les activités de conseiller juridique ou fiscal peuvent parfaitement convenir à un aveugle, sans méthodes de travail différentes de celles des clairvoyants, si ce n'est l'aide constante d'une secrétaire. Enfin, le métier d'avoué, peu exercé par des aveugles en France, l'est en revanche très fréquemment en Angleterre. Il y aurait donc là une source intéressante de débouchés pour nos étudiants en droit.

L'économie politique et les sciences économiques prennent de plus en plus d'importance dans les études à la Faculté de Droit. Une licence spé-

cialisée vient d'y être créée. Ces études exigent une base mathématique importante, particulièrement dans le domaine des statistiques. La partie graphique y semble prépondérante, mais le statisticien aveugle peut remplacer très souvent par des évaluations numériques la représentation que lui fournirait un graphique. Ces connaissances peuvent lui permettre d'exercer les fonctions de conseiller auprès de sociétés industrielles ou commerciales. Le service du personnel, le service financier, les prévisions économiques et même le service comptable d'une grande entreprise offrent encore de nombreux postes qui peuvent être confiés à un aveugle avec d'excellents résultats. Deux jeunes aveugles viennent récemment d'en donner la preuve et l'on peut espérer que leur exemple contribuera à détruire dans l'esprit des employeurs les préjugés défavorables.

Les études à la Faculté des Lettres ne présentent pas, elles non plus, de difficultés insurmontables pour des étudiants aveugles. La seule branche dont ils se voient actuellement refuser l'accès est la géographie, en raison de l'épreuve de cartographie exigée à l'examen.

Le débouché essentiel est pour les étudiants en lettres l'enseignement secondaire. Or, depuis 1942, une loi interdisait l'accès des aveugles à cette profession. La loi du 2 août 1949 (loi Cordonnier) contient un article qui, confirmé en 1951, annule cette décision, mais en spécifiant qu'un règlement d'administration publique en préciserait les conditions. C'est seulement en juillet 1959 que cet arrêté a été publié. Il prévoit : 1° que dans l'enseignement secondaire et technique les aveugles peuvent en-

seigner la philosophie, le français, les langues étrangères et la musique; ils devront être assistés d'un auxiliaire et ne seront définitivement admis qu'après un stage probatoire d'un an ; 2° que l'enseignement primaire leur est entièrement interdit.

Ainsi, en 1960, et pour la première fois depuis 1942, des jeunes aveugles ont eu la possibilité de passer les épreuves du C.A.P.E.S. On peut espérer que plusieurs d'entre eux iront prochainement jusqu'à l'agrégation et prendront ainsi la suite de ceux qui, entrés avant 1942, ont fait une brillante carrière dans l'enseignement secondaire.

D'autres possibilités s'offrent toutefois aux littéraires. Il n'y a évidemment aucun inconvénient à ce qu'un aveugle soit homme de lettres, journaliste, directeur d'une maison d'édition, s'il a les dons, la personnalité et les relations suffisantes. Un étudiant en langues étrangères peut s'orienter vers l'interprétariat. Cependant, les travaux de traduction sont difficilement accessibles à un aveugle car ils exigent la manipulation de documents écrits dans un temps souvent trop bref pour permettre l'enregistrement ou la transcription en Braille. En revanche, la traduction orale simultanée ou consécutive de conférences est très possible pour un aveugle. Malheureusement, la plupart des écoles, telles celles de Genève ou d'H.E.C., n'acceptent pas d'étudiants aveugles et cela est tout à fait injustifié. Comme dans le cas des emplois de cadres dans l'industrie privée, il suffirait que l'on fît un jour confiance à un jeune aveugle dans un emploi d'interprète pour que la démonstration fût apportée par lui que la cécité n'est pas incompatible avec une telle fonction.

Enfin, les étudiants en lettres peuvent encore songer à entrer au C.N.R.S. et poursuivre des recherches dans le domaine linguistique, sociologique, historique, artistique (notamment musicologique) ou psychologique. Il semble que la psychologie sociale leur soit particulièrement accessible : études de milieux, sondages d'opinions, enquêtes, propagande et publicité offrent des carrières intéressantes où un aveugle peut trouver sa place tant dans le planning des recherches que dans les interviews et l'exploitation des résultats. Au contraire, la psychologie dite « clinique » et à plus forte raison la psychotechnique leur convient moins bien car il est indispensable de pouvoir observer visuellement le sujet examiné pendant la passation des tests. Mais, à l'intérieur d'une carrière comme celle de l'orientation scolaire et professionnelle, un aveugle pourrait s'occuper de la documentation et, après avoir reçu une formation psychologique et technique solide, pourrait renseigner et conseiller les parents et les étudiants si une aide s'occupait à ses côtés de faire passer les tests.

Il peut apparaître de prime abord que des études scientifiques sont beaucoup plus difficiles pour un aveugle. Dépourvu du soutien visuel de l'iconographie, l'étudiant scientifique aveugle doit posséder des aptitudes de représentation mentale que tous ne peuvent acquérir. Ces aptitudes ne sont pas les mêmes chez les aveugles de naissance et chez ceux qui ont gardé des souvenirs visuels suffisants pour imaginer la représentation des explications verbales fournies par le professeur. En tout cas, un assez grand nombre d'aveugles ont fait ou poursuivent actuellement des études de mathématiques, certains ont passé une licence de physique et chi-

mie, tel autre une licence de sciences biologiques (les travaux pratiques étant remplacés par une interrogation orale).

Comme on a pu le remarquer dans l'énoncé du décret concernant l'accès des aveugles à l'enseignement secondaire, les mathématiques ne sont pas comprises dans la liste des matières autorisées. Pourtant plusieurs aveugles ont fait une longue et brillante carrière d'enseignant dans cette branche. L'enseignement de la chimie et des sciences naturelles serait sûrement plus difficile en raison de la part importante des croquis et expériences. En revanche, dans l'enseignement supérieur, des aveugles enseignent actuellement la chimie théorique et la biochimie.

Dans ces disciplines également, le Centre National de la Recherche Scientifique est ouvert aux aveugles et, comme les autres, ils y jouissent d'une certaine indépendance dans leurs méthodes de travail. Il compte actuellement au nombre de ses membres des aveugles qui ont soutenu ou préparent des thèses de mathématiques, de chimie théorique et de physiologie, et accomplissent parfois à la tête d'un laboratoire et entourés de nombreux collaborateurs une œuvre expérimentale féconde. Il s'agit donc non seulement de recherches documentaires et théoriques mais également de recherches expérimentales poursuivies avec l'aide matérielle de laborantines et de techniciens. Il est évident, toutefois, que de tels cas sont exceptionnels. Des qualités intellectuelles très particulières et toujours difficiles à définir à l'avance sont exigées de tout chercheur et sont évidemment beaucoup plus importantes pour sa réussite que ses aptitudes physiques.

Nous pouvons encore citer quelques cas d'aveugles ingénieurs. Malheureusement, les grandes écoles leur sont en principe fermées. Un aveugle a pu, cependant, faire ses études à l'Ecole Polytechnique après avoir perdu la vue. Sorti premier, il a fait ensuite une très brillante carrière après s'être spécialisé en économométrie. D'autres, devenus aveugles plus tard, ont pu rester dans leur fonction (un ingénieur chimiste continue ses recherches), ou se sont spécialisés à l'intérieur de leur service d'origine (documentation, par exemple). Ce ne sont là que des cas isolés et pourtant de nombreux débouchés dans les entreprises privées devraient être accessibles à des aveugles ayant reçu une solide formation mathématique ; nous pensons plus spécialement ici aux services de recherches et d'exploitation des grandes machines électroniques, aux recherches de physique théorique dans le domaine de l'énergie nucléaire, au travail statistique et mathématique qui devient de plus en plus important actuellement dans les bureaux des grandes entreprises industrielles. Les assurances et en particulier l'actuariat peuvent présenter également un terrain très favorable.

Enfin, nous pouvons citer quelques cas exceptionnels d'aveugles ayant perdu la vue sur le tard et qui ont pu continuer d'exercer leur profession, au moins partiellement (médecine ou pharmacie, par exemple).

Ce tour d'horizon général des carrières accessibles aux intellectuels aveugles ne nous permet pas de tirer des conclusions définitives ni des directives précises pour orienter un étudiant aveugle vers telle branche d'études ou vers telle carrière. Nous constatons, au contraire, que pour une grande

diversité de professions, la cécité ne constitue pas un handicap insurmontable, mais que pour chacun les qualités et les aptitudes spéciales sont d'abord nécessaires. Autrement dit, le problème du choix d'une profession n'est pas fondamentalement différent chez un aveugle et chez un clairvoyant. On a trop tendance à considérer que, pour les aveugles, la cécité est le seul facteur déterminant dans leur vie. En réalité, leurs dons et leur personnalité sont extrêmement variés et sont les éléments prépondérants de leur réussite ou de leur échec dans une profession donnée.

Il serait donc souhaitable que des chances égales à celles qu'on offre aux clairvoyants leur fussent données pour acquérir une situation. On ne peut demander pour eux des conditions spéciales de travail ou une aide supplémentaire, mais il paraît raisonnable et juste de leur laisser passer les concours et de leur faire exécuter un stage probatoire qui montrera s'ils sont capables ou non de fournir le travail et d'obtenir les résultats exigés dans le poste considéré. C'est, semble-t-il, la seule voie qui permette de faire progresser le reclassement professionnel des aveugles.

Rôle social du Groupement des Intellectuels Aveugles

par

René ROY
Membre de l'Institut

(Allocution prononcée à l'occasion du dixième anniversaire de l'Association)

Saluant tout d'abord le représentant de monsieur le Ministre de l'Education Nationale, je tiens à souhaiter aussi la bienvenue aux personnes qui, par leur présence, ont bien voulu témoigner ce soir de l'intérêt qu'elles portent à l'action de notre groupement. J'adresse à tous ceux qui nous encouragent ainsi nos plus vifs remerciements.

Monsieur le professeur Jayle, Président du G.I.A., vient de vous dire que cette réunion avait été organisée pour commémorer le 10e anniversaire de la fondation du groupement. Je m'attacherai donc en premier lieu à rappeler les noms et les intentions de ses fondateurs.

Petit-fils du maréchal Maunoury, lui-même atteint de cécité à la suite d'une blessure de guerre, monsieur Schneider- Maunoury est, je crois, l'un des fondateurs du Groupement des Intellecuels Aveugles dont le premier Président fut monsieur Pierre Henri, professeur à l'Institution Nationale des Jeunes Aveugles et auteur d'une thèse qui prolonge les perspectives ouvertes par Pierre Villey sur la condition des aveugles au sein de la société. Je n'aurai garde d'omettre monsieur René Gouarné, docteur ès sciences mathémathiques, chargé de recherches au C.N.R.S. et dont l'action au cours de ces dix dernières années constitua l'un des

facteurs les plus décisifs de la réussite et de l'expansion du groupement..

Actuellement, la Présidence du G.I.A. est exercée, comme vous le savez, par monsieur le professeur Jayle dont les travaux en biochimie lui ont valu d'être nommé titulaire de cette chaire à la Faculté de Médecine de Paris et dont la notoriété s'étend bien au-delà de nos frontières. A ses côtés, monsieur Le Magnen, maître de recherches au C.N.R.S., assure les fonctions de vice-président, tout en poursuivant ses expériences de psychophysiologie dans son laboratoire du Collège de France.

Je tiens à noter dès maintenant le caractère assez inattendu de ces activités dans le domaine des sciences expérimentales et des mathématiques, alors qu'il y a peu de temps encore elles semblaient devoir se limiter aux lettres et à la philosophie. Semblable extension devrait à mon sens affermir notre confiance et surtout celle de personnes qui n'ont pas encore pris conscience des réalisations auxquelles il nous est permis d'accéder.

En fondant le G.I.A., ses promoteurs ont, avant tout, entendu favoriser les contacts entre aveugles intellectuels qui se doivent de mettre en commun le fruit de leurs expériences et qui, trop souvent, du fait même de leur isolement, ne se trouvent pas en mesure de parvenir à une pleine efficacité de leurs dons.

C'est donc en premier lieu à un bilan des efforts tentés dans les diverses voies qu'il convenait de procéder; ce dénombrement est en cours et lorsqu'il aura été achevé il permettra déjà, pour les uns et pour les autres, de disposer d'un ensemble d'informations indispensable pour l'orientation de

ceux qui cherchent encore leur voie. Pourtant, dès sa naissance, notre groupement ne s'en est pas tenu à ces rapprochements qui ne concernaient que la collectivité des aveugles : il a tenu en effet à s'assurer la sympathie et le concours de clairvoyants disposés à nous faire bénéficier de leur bienveillante assistance. Cette volonté s'est particulièrement affirmée au sein de la Section des Jeunes.

Ces jeunes comprennent donc non seulement des aveugles poursuivant leur formation intellectuelle mais aussi des étudiants appartenant à l'Université ou aux Grandes Ecoles, qui apportent généreusement leur aide par des lectures, des recherches bibliographiques et de multiples démarches propres à faciliter la poursuite d'études ou de travaux auxquels s'adonnent les intellectuels aveugles. De tels rapprochements ne constituent pas seulement une manifestation de solidarité, ils sont encore de nature à favoriser une meilleure compréhension de deux milieux qui trop souvent s'ignorent et à faire ainsi justice des préventions auxquelles chacun d'entre nous se heurte dans la poursuite de ses efforts en vue de son reclassement social.

Je dois souligner ici la relative aisance avec laquelle peuvent être envisagées des études, même dans les nouveaux domaines auxquels je viens de faire allusion. A cet égard notre situation a été sensiblement améliorée par les moyens que les nouvelles techniques mettent à notre disposition : machines à écrire en noir et en braille et magnétophones sont assez largement répandus aujourd'hui pour que nous soyons mieux à même de mener à bien notre tâche quotidienne en faisant toujours appel bien entendu au concours très précieux des

œuvres qui multiplient la transcription d'ouvrages en braille, de lectures courantes ou spécialisées dans les domaines les plus divers de la connaissance. Les progrès qui se réaliseront à l'avenir accroîteront encore ces facilités. Mais là ou surgissent les plus sérieuses difficultés, c'est dans le choix d'une profession qui exigera toujours la confiance et l'adhésion de services ou de personnes insuffisamment informés de nos moyens d'action, et peu enclins à nous juger capables d'exercer une activité régulière. Cet état d'esprit fort compréhensible constitue sans aucun doute notre plus lourd handicap.

Certes, des progrès ont été accomplis dans cette voie mais il reste encore beaucoup à faire. Que l'on songe par exemple aux mesures prises en 1942 en vue d'interdire l'accès de l'enseignement public aux aveugles ; rapportées en principes en 1949, en fait en 1959, ces mesures ont laissé leur trace puisque les dispositions adoptées pour la mise en vigueur d'une législation plus favorable demeurent exagérément restrictives, compte tenu d'expériences personnelles et de réussites qui auraient dû emporter l'adhésion des plus réticents. Si des garanties sont indispensables en une matière aussi fondamentale que l'enseignement, il n'en demeure pas moins que notre pays, qui fut toujours à l'avant-garde, se doit d'en venir à des solutions plus libérales.

En réalité, ces problèmes ont une portée beaucoup plus grande qu'on ne l'imagine à première vue, car ce qui est en cause demeure étroitement lié à la survivance de vieux préjugés qui devraient disparaître au sein d'une société parvenue à un haut degré de civilisation. Celui-ci ne saurait être mesu-

ré par de simples réalisations techniques exprimées en kilowatt-heures ou en tonnes d'acier, le vrai critère ayant pour objectif la dignité de la personne, laquelle ne peut s'accommoder d'une ségrégation fondée sur le sexe, la race, les croyances, les opinions ou les infirmités corporelles. J'incline à déceler une confirmation de ces remarques dans les conceptions développées par Edouard Leroy et le père Teilhard de Chardin qui ont mis en lumière cette hominisation de notre planète et cet épanouissement de la noosphère traduisant le triomphe progressif de l'esprit sur la matière.

Je m'en voudrais de retenir plus longtemps votre attention, désireux que vous êtes certainement d'entendre M. le professeur Jayle prendre la parole ; je vous demande d'excuser le caractère improvisé de mon allocution et je renouvelle en terminant l'expression de notre gratitude envers les auditeurs qui, en répondant si nombreux à notre appel, nous ont apporté le témoignage de leur compréhension et de leur sympathie pour notre cause.

Réflexions sur l'activité intellectuelle des aveugles

par

MAX-F. JAYLE
Professeur à la Faculté de Médecine de Paris

(Allocution prononcée le 9 décembre 1960)

L'histoire de la cécité à travers les pays et les époques est partagée entre deux tendances opposées, l'une qui lui confère un caractère sacré ou magique et l'autre qui en fait le « primum movens » de la déchéance de l'esprit.

La conception de la cécité que l'on se faisait dans la Sainte Russie, dans l'ancienne Turquie ou en Corée s'inspirait sans doute de la légende d'Homère et de Tirésias. Elle conférait à l'Aveugle une double-vue, un sens divinatoire de l'avenir, ou en faisait un confident de la Divinité.

Les peuples occidentaux, loin de mettre l'aveugle sur un tel piédestal, en firent un objet de charité publique.

La conception sensuelle de l'intelligence, développée par Condillac et par Taine, reprise par la fameuse lettre de Diderot sur les aveugles, leur interdisait la métaphysique, la morale et l'imagination des voyants. Elle établissait entre les sensations et l'intelligence de l'homme une relation de cause à effet et refusait l'épanouissement intellectuel à ceux qui étaient privés de la vue. D'aucuns allèrent encore plus loin, voyant dans la cécité une

cause de l'involution cérébrale entraînant une dégradation progressive des facultés intellectuelles.

Si la France est le pays des libertés, elle fut aussi celui de la libération des aveugles, dont trois hommes se firent les champions : Valentin Haüy, Louis Braille et Pierre Villey.

Il y a près de deux siècles, Valentin Haüy posait la première pierre de la pédagogie des aveugles et imaginait des méthodes de formation faisant appel au toucher. Maurice de la Sizeranne concrétisait l'œuvre de ce grand précurseur et donnait son nom à l'Association qu'il fonda en 1889 et qui ouvrit une ère nouvelle aux aveugles de notre pays.

En 1812 le petit Louis Braille, âgé de trois ans, perdait accidentellement la vue en jouant avec des outils. Sans doute sans ce drame eût-il été, comme son père, un bourrelier intelligent de village, mais la concentration de l'esprit, qui résulte souvent de l'état de cécité, exalta ses qualités d'ingéniosité et les orienta vers la recherche d'un alphabet tactile. La réalisation de Louis Braille peut être considérée, avec l'épreuve du temps, comme une œuvre de génie, puisqu'elle atteint la perfection grâce à sa merveilleuse adaptation à la physiologie de la perception tactile de la main. Il ne semble pas, en effet, qu'il soit possible de dépasser les possibilités qu'offrent ces six points en reliefs que les doigts parcourent à la cadence de 100 à 150 mots par minute. Cette découverte, qui est aujourd'hui universellement adoptée et qui a conduit Louis Braille au Panthéon, aux côtés des hommes les plus illustres, devait avoir pour conséquence d'ouvrir la voie de la culture à tous les aveugles.

Sans Valentin Haüy et sans Louis Braille, Pierre Villey n'aurait jamais fait sa prestigieuse carrière littéraire. On peut le considérer comme la réussite la plus complète de la formation pédagogique des aveugles. Pensionnaire à l'Institution Nationale des Jeunes Aveugles, il fit ses études dans les lycées parisiens à la fin du siècle dernier, devint normalien puis professeur de lettres à la Faculté de Caen. Ce grand spécialiste des écrivains du XVIe siècle, et plus particulièrement de Montaigne, apporta la preuve expérimentale que le travail d'érudition le plus fantastique devenait, grâce à la constitution d'un gigantesque fichier en braille, à la portée d'un aveugle, dépourvu de tout souvenir visuel, mais extraordinairement doué. Pierre Villey ne fut pas seulement l'homme de cet exploit littéraire, il fut aussi le philosophe et l'historien de la cécité.

Le « Monde des Aveugles », qui est le principal des trois ouvrages qu'il consacra à ce problème, est une œuvre classique rédigée dans un style lumineux, fondée sur une documentation solide, construite synthétiquement autour de quelques idées forces qui réduisent à néant tout ce que les préjugés, les supertitions, les conceptions erronées avaient édifié autour de la cécité. La vue, dit Pierre Villey, « est un toucher à longue portée, avec la sensation de couleur en plus; le toucher est une vue de près avec la couleur en moins et avec la sensation de rugosité en plus. »

Que les sensations viennent du toucher ou de la vue, elles résultent d'une coordination des mouvements musculaires qui apporte à l'esprit les éléments d'une représentation spatiale, synthétique et générique, qui est identique chez les voyants et les

non-voyants. Pierre Villey fait table rase du « présumé sixième sens des aveugles ». La vue mise à part, l'acuité de leurs autres sens ne diffère pas de celle des voyants. La cécité ne développe en eux aucun pouvoir magique des quatre sens restants. Ils apprennent seulement à exploiter des sensations que les voyants n'utilisent pas. Le sens des obstacles dont ils sont doués, parfois même étonnamment, n'est qu'un radar naturel dont Villey situe la cellule réceptrice au niveau du tympan.

Quelles que soient la puissance de son argumentation, la logique de son développement, la force de persuasion de ses idées, c'est l'existence même de Pierre Villey qui constitue la démonstration la plus irréfutable de sa conception philosophique.

Bien entendu, il existe de nombreux aveugles, qui sans être aussi brillants que Pierre Villey ont inscrit leurs noms dans l'histoire des sciences, des lettres et des arts. Le cas d'Helen Keller nous donne encore davantage matière à réflexion. Cette Américaine perdit à l'âge de 18 mois la vue et l'ouïe et l'on pouvait supposer qu'un tel emprisonnement ferait entrer en léthargie ou inhiberait le développement d'un esprit qui ne pouvait recevoir ses sensations que par le toucher. C'est à l'âge de 7 ans que l'on entreprit son éducation grâce à l'usage de conventions établissant des relations entre des idées et des signes faits sur la main. On assista alors à un développement prodigieusement rapide de l'intelligence de la jeune Helen qui, en quelques mois, apprit à lire et à écrire. On connait la suite; elle devint cultivée, polyglotte et écrivain et ses ouvrages furent traduits dans toutes les langues. De même, Laura Bridgman privée de la

vue, de l'audition, du goût et de l'odorat est devenue une femme intelligente malgré la pauvreté de ses perceptions.

Ces exemples nous incitent à reconsidérer le mécanisme du développement de l'intelligence et de notre représentation du monde extérieur. Ils prouvent que c'est l'interprétation intellectuelle des sensations et non pas leur richesse qui constitue le fait dominant, le phénomène humain.

La remarquable réussite de la carrière littéraire de Pierre Villey, le prodigieux éveil de l'intelligence d'Helen Keller seraient-ils des phénomènes concevables si la richesse de la pensée était conditionnée par celle de nos perceptions sensorielles ? Bien au contraire, ces exemples nous démontrent que le cerveau de l'enfant qui est séparé du monde extérieur par des obstacles apparemment infranchissables contient en puissance toutes les structures et toutes les lois du monde physique. On peut l'assimiler à un film qui est déjà impressionné mais dont la révélation implique l'établissement de relations entre la pensée, le monde extérieur et surtout avec l'expérience acquise au cours des siècles par l'humanité. Les stimulations sensorielles, les idées qui y pénètrent ne sont en fait que des catalyseurs qui permettent à l'homme de prendre conscience du milieu dans lequel il vit et de s'en forger une image intérieure qui donne une forme et une réalité à tout ce qui l'entoure; en d'autres termes, c'est dans son cerveau que l'homme découvre toutes les représentations abstraites et concrètes et cette structure intellectuelle constitue le patrimoine héréditaire commun à l'humanité.

Ce n'est pas la perfection de l'acuité visuelle qui provoque chez l'homme cultivé une émotion esthé-

tique, mais c'est la compréhension intellectuelle et affective de ces sensations qui permettent de découvrir la beauté. C'est pourquoi le développement harmonieux de l'intelligence et l'accès aux plus hautes cîmes de la pensée sont possibles en dépit de la pauvreté des sensations. Les organes sensoriels ne jouent qu'un rôle secondaire dans la prise de conscience par l'homme de l'Univers. Ce sont les idées représentatives de l'expérience de l'humanité qui seules ont le privilège de nous élever audessus de la condition animale.

Ces exemples de cécité et plus encore de surdi-cécité que nous avons décrits constituent la meilleure démonstration de la conception platonicienne, cartésienne ou hégélienne de l'Univers. C'est dans les lois de la raison que l'on découvre celles qui régissent la Nature et il existe une étonnante similitude entre la structure mathématique de l'esprit et celle de l'Univers. On peut extrapoler, avec Descartes et Einstein, qu'au terme du développement de la connaissance scientifique la rationalisation intégrale de l'Univers reviendra à sa totale mathématisation.

C'est bien parce que le monde intelligible est un reflet du monde sensible que l'on peut considérer la Science comme un miroir où se reflètent les structures et les lois de l'esprit. La géométrie euclidienne, comme l'arithmétique élémentaire, ne relèvent pas d'une évidence sensible mais d'une construction axiomatique de l'esprit. Le nombre, le point, le plan, la figure, n'existent pas dans le réel en raison même de leur perfection rationnelle. Cela nous explique le succès de nombreux aveugles dans la recherche et dans l'enseignement des mathématiques.

Cicéron nous rapportait déjà le cas du stoïcien Diodote qui, après qu'il eût perdu la vue, continuait à enseigner la géométrie, faisant fort bien entendre à ses disciples comment il fallait tracer les lignes. Chardin parle du talent de mathématicien de princes persans dont on avait crevé les yeux pour les empêcher d'accéder au trône. Leibnitz cite Ulrich Schomberg qui enseignait les mathématiques avec succès à Kœnigsberg dans la première moitié du XVII[e] siècle, Diderot celui de Saunderson, aveugle de naissance, professeur à Oxford, qui succéda à Newton et fut l'inventeur de systèmes de représentations de figures géométriques.

On trouve en France, à notre époque, plusieurs mathématiciens distingués. M. René Roy, notre Président d'honneur, n'est-il pas un des fondateurs de l'économétrie ? Le professeur Antoine, de la Faculté des Sciences de Rennes, comme lui mutilé de la guerre de 1914-1918, eut une activité professorale qui ne fut nullement diminuée par la perte de la vue; celle de M. Bourguignon, qui a également perdu la vue pendant la guerre de 1914-1918, a donné toute satisfaction tant à ses élèves qu'à l'Inspection Générale de l'Enseignement Secondaire. M. Pierre Henri, président-fondateur du Groupement des Intellectuels Aveugles, enseigne les mathématiques à l'Institution des Jeunes Aveugles, à la satisfaction de tous M. René Gouarné, Chargé de Recherches au C.N.R.S., M. Morin sont également des mathématiciens distingués. On ne comprend pas, devant des preuves aussi convaincantes, pourquoi on refuse aux mathématiciens aveugles l'accès aux classes de mathématiques

supérieures du secondaire. Réjouissons-nous cependant des heureuses conséquences du récent règlement d'administration publique qui permet l'accès aux professeurs aveugles des classes de français, de philosophie et de langues vivantes de l'enseignement du second degré. Il y a encore beaucoup de préjugés et d'oppositions à vaincre pour que ces dispositions nouvelles soient appliquées avec une largeur de vue suffisante. Elles rencontrent, en effet, une certaine résistance de la part des inspecteurs généraux de l'enseignement qui sont souvent mal informés des facultés des aveugles et ont trop tendance à considérer les réussites comme des cas exceptionnels et à mettre sur le compte de la cécité un cas malheureux isolé qu'ils ont eu l'occasion de constater et qui est, en réalité, dû à d'autres raisons.

Parmi les arguments qu'on invoque, ceux de la discipline et de la responsabilité administrative sont les moins réductibles. Les craintes qu'ont certains proviseurs des accidents qui pourraient avoir lieu dans une classe dirigée par un professeur aveugle paraissent très illusoires à une époque où des bolides conduits par des jeunes gens de 18 ans peuvent exterminer sur la route une famillle entière circulant paisiblement. En ce qui concerne la discipline, je ne pense pas qu'il soit plus difficile de maintenir l'ordre dans une classe de 1ere, de philosophie ou de mathématiques supérieures que dans un amphithéâtre rempli de jeunes étudiants en médecine. Pendant près de 20 années d'enseignement, je n'ai jamais eu une seule observation à faire à ces jeunes gens dont beaucoup auraient pu

exprimer leur déception de redoubler une année à cause des rigueurs de la chimie médicale.

Il existe deux catégories de professeurs : ceux qui s'imposent à leur auditoire et ceux qui se laissent déborder parce qu'ils ne savent pas capter son attention. Ce n'est pas là une question de vision mais seulement d'ascendant et de qualités pédagogiques. Ceux qui en sont pourvus savent se faire respecter de ceux qui les écoutent et il n'existe pas de meilleure discipline que celle qui est consentie ou, même, qui est imposée par les élèves à ceux de leurs camarades qui pourraient l'enfreindre. J'irai même plus loin, en soutenant que sur le plan de l'enseignement la cécité n'a pas que des aspects négatifs. Elle oblige le professeur à préparer soigneusement son cours et je ne connais pas de plus mauvaise méthode que celle qui consiste à rassembler en hâte quelques documents avant de monter sur l'estrade. Quel que soit le talent d'un professeur, un cours bien préparé a plus de relief, est mieux construit et s'énonce plus clairement que celui qui est improvisé. Il n'y a pas de meilleure façon d'endormir un auditoire que de lire un texte manuscrit et celui qui ne voit pas clair ne peut céder à cette tentation. Une autre qualité pédagogique fondamentale est de savoir accorder la fréquence du débit oratoire à la chronaxie intellectuelle moyenne de ceux qui vous écoutent. A chaque instant de son discours le professeur averti doit se rendre compte de l'attention de son auditoire. Point n'est besoin pour cela de le voir mais seulement de l'écouter. Lorsque l'attention se relâche cela indique que les élèves ne suivent plus le développement du cours et donc que celui-ci n'est

plus accordé à leur assimilation intellectuelle. Trop de professeurs projettent leur enseignement à sens unique sans se préoccuper des réactions de leur auditoire. Or la discipline est facile à obtenir lorsque l'on sait maintenir, pendant un exposé, ce lien intellectuel et réversible qui doit unir l'enseignant à l'enseigné et dont dépend principalement la valeur de l'enseignement. Sans doute n'est-ce pas là un apanage de la cécité, mais j'ai le sentiment que celle-ci aide à mieux percevoir cette communion intellectuelle qui doit s'établir entre le professeur et les élèves.

On se figure aussi que la cécité est un obstacle à la visualisation d'un enseignement. J'enseigne, pour ma part, la chimie biologique et je n'utilise que rarement la projection de formule préalablement dessinées sur des plaques. La difficulté apparente peut être facilement tournée grâce à la collaboration d'un assistant dont les gestes réglés par avance doivent être bien synchronisés avec le conférencier de façon à assurer la superposition parfaite de la construction de la formule et de son explication. J'ai même pu constater que les élèves peuvent y gagner car il n'y a souvent rien de plus déroutant pour suivre un cours donné dans un grand amphithéâtre que les déplacements du professeur et les modulations de la voix qui s'ensuivent. Certains professeurs non voyants particulièrement doués préfèrent écrire au tableau. C'est le cas de M. Gouarné ; c'est aussi celui du professeur Antoine qui, à l'aide de règles, divise son tableau en bandes verticales de 0,75 à 1 mètre de large. Ces règles sont percées de trous distants de 5 cm; on y introduit des fiches qui permettent à chaque

instant de repérer la partie restée libre du tableau. Cependant cette méthode ne saurait être généralisée. En particulier, ceux qui ont perdu la vue tardivement ou qui n'ont pas subi une rééducation suffisante ne peuvent se passer d'un assistant. En revanche, ceux qui ont une excellente adaptation à leur état de cécité peuvent parfaitement vaquer à leur activité professionnelle sans le secours d'une tierce personne et ce serait une erreur que d'imposer une règle générale à la solution d'un problème qui dépend des capacités de chacun. J'ai connu, à Louis le Grand, un professeur d'anglais aveugle, M. Blanchard, qui faisait seul sa classe et qui était considéré comme un des meilleurs professeurs de cet établissement.

La correction des copies ne peut être considérée comme un obstacle que par ceux qui se font de la cécité une idée fausse. Sans doute, je mets plus de temps à me faire lire une copie de chimie qu'un professeur clairvoyant. Peut-être, aussi, l'impossibilité dans laquelle je suis de la parcourir trop rapidement est-elle un gage de sa meilleure correction ?

Bien sûr, la cécité ne donne pas à un homme les qualités qui lui font défaut, mais la somme de ce qu'elle retire et de ce qu'elle apporte n'est pas négative dans le domaine de l'enseignement et de la recherche. L'Education Nationale n'a rien à perdre en accueillant au sein de ses établissements supérieurs ou secondaires des hommes ayant un lourd handicap physique qui ne porte à leur enseignement aucun préjudice sérieux.

Je n'ai envisagé, en raison du temps trop court qui m'était imparti, que le problème de l'ensei-

gnement. C'est, dans tous les pays, le secteur qui est le plus largement ouvert aux intellectuels aveugles et je tiens ici à rendre hommage à l'Enseignement Supérieur et au Centre National de la Recherche Scientifique. Il existe cependant un grand nombre d'activités extra-universitaires dans lesquelles des non voyants ont fait leurs preuves. C'est là une des missions du G.I.A. que de tout mettre en œuvre pour convaincre les directeurs des établissements du secteur privé de confier des responsabilités à des hommes qui, malgré les apparences, sont capables de les assumer Ce problème dépasse d'ailleurs celui de la cécité, englobant celui des paralysés, des sourds et des sourds-muets. Le société moderne, qui n'hésite pas à engager des budgets considérables pour l'élaboration de moyens de destruction, n'a rien à perdre en accordant quelques modiques subventions pour que puissent travailler des hommes que, seule, la méconnaissance de leurs capacités voue à une ségrégation douloureuse et injuste.

Que ceux qui jouissent de la plénitude de leurs facultés physiques reconsidèrent avec plus d'objectivité et de bienveillance le problème de ceux qui ont un handicap physique; qu'ils méditent le message de John Milton, de la IX[e] Symphonie ou de la Pastorale, de l'œuvre littéraire de P. Villey ou l'histoire de l'Amérique qui fut gouvernée pendant dix ans par un paralytique.

La vie de tous ces hommes justifie, beaucoup mieux que tous les discours, l'utilité du Groupement des Intellectuels Aveugles et définit la noblesse de sa mission.

Pour toute correspondance, s'adresser au

GROUPEMENT DES INTELLECTUELS AVEUGLES

7, RUE DUROC — PARIS VIIe

(Bureau ouvert de 14 à 18 heures. - Tél.: SEG. 07-90
Poste 70)

C.C.P. : PARIS 26 07 77

LA PRÉSENTE PLAQUETTE A
ÉTÉ TIRÉE SUR LES PRESSES
DES IMPRIMERIES RÉUNIES
A RENNES, FRANCE,
LE 31 JANVIER 1961

JOSÉ CORTI, ÉDITEUR
N° d'Edition : 245
Dépôt légal : 1er trimestre 1961

